



SNPPS
UNSA

COVID-19: Quand l'Etat ne montre pas l'exemple....

Des collègues PTS reconnus comme personnes à risque par le Ministère de la Santé, mais pas par leur Administration : l'État, la Police Nationale !!

Des collègues qui avaient été renvoyé chez eux par leur hiérarchie ont été rappelés et doivent se justifier de cette absence devant cette même hiérarchie!!!



SLPT de NANTES:
Un collègue PTS reconnu positif au COVID-19, ses collègues PTS ayant été en contact avec lui sont maintenus au service! Par manque de connaissance ou de réactivité, la situation n'a pas été gérée rapidement et a engendré un épisode de panique.

**La PTS doit pouvoir assurer la
continuité de service avec une
démarche**

« sanitaire-responsable »

Le SNPPS conscient des enjeux dans cette période de crise, souhaite que les services de PTS fonctionnent en activité restreinte (déplacements sur affaires graves et signalisations des primo ou de MEC pour faits graves) et qu'un roulement permettant de préserver un vivier sain en cas de contamination soit mis en place.

Les consignes sanitaires doivent impérativement être respectées et appliquées au sein de la Police Nationale.

Montrons tous l'exemple.